Le 4 novembre 2018

GENEPI : CONTRE LA VASSALISATION DU SECTEUR ASSOCIATIF

Alerté il y a plusieurs semaines des difficultés rencontrées par l'association Genepi, **le syndicat ASSO – Solidaires a été consterné d'apprendre lundi 29 octobre que le cabinet de la Garde des sceaux avait confirmé la décision de l'administration pénitentiaire de ne pas renouveler la convention avec l'association d'éducation populaire**. Il est reproché au Genepi, officiellement, de délaisser les cours scolaires au profit d'ateliers participatifs. Officieusement, de tenir un discours négatif sur le système carcéral et de refuser de devenir un auxiliaire de l'administration pénitentiaire.

Pour le syndicat ASSO – Solidaires, il est très clair qu'il s'agit d'une sanction politique. D'une part, parce qu'un gouvernement précédent avait fini par annuler cette même décision de l'administration pénitentiaire. D'autre part, parce que la France a déjà été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises pour le manque d'activités (socio-culturelles, sportives ou de travail) proposées aux détenu.e.s par des organisations internationales chargées de faire respecter les droits humains.
Il est difficile dans ces conditions d'imaginer que le gouvernement prendrait le risque de proposer encore moins d'activités aux détenu.e.s et d'être à nouveau condamné par la cour européenne des droits de l'Homme pour traitement inhumain, sauf à défendre une posture politique.

Quel message le gouvernement souhaite-t-il donc envoyer au secteur associatif et à tou.t.es celleux qui défendent les droits des prisonnier.e.s ?
Que ce gouvernement ne travaille ni à la transformation sociale ni à l'émancipation de ses concitoyen.ne.s. De la même manière que les « innovations » éducatives paraissent se limiter à l'entrée de la police à l'école et la création d'un service civique obligatoire pour tou.te.s les jeunes, le gouvernement ne semble plus vouloir permettre à l'éducation populaire d'être présente auprès des prisonnier.e.s.

Ce n'est pas la première fois, depuis l'élection d'Emmanuel Macron, que le syndicat ASSO – Solidaires s'inquiète de ce que le pouvoir politique semble vouloir mettre au pas la société civile en conditionnant la survie des associations à leur alignement sur la politique gouvernementale.

Le syndicat ASSO – Solidaires rappelle que la capacité d'organisation des citoyen.ne.s, en associations, syndicats, collectifs… est un élément essentiel au fonctionnement démocratique. **Il n'est pas acceptable de museler les associations qui dénoncent la violence du système carcéral. Comme il n'est pas non plus acceptable de faire un chantage au financement des associations venant en aide aux migrant.e.s. Une vie associative dynamique et contestataire, véritable contre-pouvoir, sera toujours le signe de la bonne santé d'une démocratie.** Refuser que les militant.e.s du Genepi interviennent en prison sous prétexte du choix de l'association de mener des activités socio-culturelles co-construites avec les détenu·es, sans surveillance, ni fouilles, plutôt que de délivrer les seuls programmes scolaires ou ateliers « de lutte contre la radicalisation » demandés par l'administration est un signe inquiétant des choix de société faits par le gouvernement.

Ce qui arrive au Génépi n'est pas anodin. C'est une alerte à tout.e.s les travailleur.se.s associatif.ve.s. Aujourd'hui, travaillant à la transformation sociale. Demain, prestataires du gouvernement pour l'accompagnement social, à moindre coût, des politiques néo-libérales.

Le syndicat ASSO – Solidaires invitee chacun.e à interpeller élu.e.s et représentant.e.s politiques pour exiger la défense de l'éducation populaire, la liberté d'expression des associations et que le Genepi soit de nouveau autorisé à intervenir en prison.

Syndicat ASSO – Solidaires
31 rue de la grange aux belles 75010 Paris
contact@syndicat-asso.fr / https://syndicat-asso.fr